



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville
de Malartic du mardi, 11 avril 2017, tenue au 901, rue Royale à
Malartic, à 19 h**

M. le maire, Martin Ferron, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5

Sont absents :

Mme Sylvic Daigle, conseillère, district 1
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Est également présent :

Me Gérald Laprise, directeur général, greffier et trésorier adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

1.0. -

GREFFE

1.1. -

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

1.0.-

GREFFE

1.1.-

Adoption de l'ordre du jour;

1.2.-

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017;

1.3.-

Adoption du *Règlement numéro 886 relatif à l'acquisition d'appareils respiratoires, de la machinerie et d'équipement et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 400 000 \$;*

RÉSOLUTION
2017-04-142



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

- 1.4.- Adoption du *Règlement numéro 887 autorisant des travaux de construction pour la réfection de la voirie de 2017 et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$;*
- 2.0.- **MAIRIE**
- 3.0.- **DIRECTION GÉNÉRALE**
- 3.1.- Délégation des signataires : Ententes de prêt de service MRC de La Vallée-de-l'Or;
- 4.0.- **TRÉSORERIE**
- 4.1.- Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois : Protocole d'entente avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois concernant l'utilisation commune des locaux et équipements à des fins communautaires, culturelles, sportives et de loisirs – 73 679,43 \$;
- 5.0.- **URBANISME**
- 5.1.- Délégation de signataires : servitude au 890, rue Jacques-Cartier;
- 5.2.- Conformité municipale du Stade Osisko;
- 5.3.- Demande de conformité : Mine Canadian Malartic – Sentiers VHR et motoneiges;
- 6.0.- **RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS**
- 7.0.- **LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES**
- 7.1.- Horaire de la Bibliothèque municipale;
- 7.2.- Délégation de signataires : Protocole d'entente pour l'entretien et l'utilisation du terrain de baseball Gaston Mac Donald avec l'Association du Baseball mineur de Malartic;
- 7.3.- Délégation de signataires : Entente de soutien financier avec le Festival Western de Malartic;
- 7.4.- Délégation de signataires : Entente de soutien financier avec le Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est;
- 7.5.- Délégation de signataires : Entente de soutien financier avec le Comptoir alimentaire de Malartic;
- 8.0.- **TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES**
- 8.1.- Norinfra inc. : Élimination des fossés au Développement résidentiel des Explorateurs – plans, échéancier et estimation;
- 9.0.- **PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.0.- **COMITÉS/COMMISSIONS**
- 11.0.- **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

- 11.1.- Membres de l'exécutif régional de la section locale 3057 d'Unifor : randonnée en moto au profit de l'Aile Brisée de Malartic – 27 mai 2017;
- 11.2.- Club Optimiste de Malartic : Parade sécurité sur roues – 27 mai 2017;
- 11.3.- Place des Argousiers : taxes municipales et scolaires 2016;
- 11.4.- Appui à la Maison de la Famille de Malartic dans le cadre du *Programme de soutien aux projets en milieu rural*;
- 11.5.- Hommage aux bénévoles : 13 mai 2017;
- 11.6.- Aide financière à la Fabrique St-Martin-de-Tours : 6 000\$;
- 12.0.- **AFFAIRES NOUVELLES**
- 13.0.- **CORRESPONDANCE**
- 13.1.- Semaine nationale du don d'organes et de tissus : 23 au 29 avril 2017;
- 13.2.- Remerciements : Cercle des Fermières de Malartic;
- 13.3.- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie : 17 mai 2017;
- 14.0.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15.0.- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

RÉSOLUTION
2017-04-143

- 1.0.- **GREFFE**
- 1.2.- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017, tel que rédigé;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2017-04-144

- 1.3.- **Adoption du Règlement numéro 886 relatif à l'acquisition d'appareils respiratoires, de la machinerie et d'équipement et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 400 000 \$**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le *Règlement numéro 886 relatif à l'acquisition d'appareils respiratoires, de la machinerie et d'équipement et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 400 000 \$*, tel que présenté;

Ce règlement sera inséré au livre des règlements de la Ville de Malartic;

Adoptée.



RÉSOLUTION
No de résolution
2017-04-145

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

- 1.4.- Adoption du Règlement numéro 887 autorisant des travaux de construction pour la réfection de la voirie de 2017 et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le *Règlement numéro 887 autorisant des travaux de construction pour la réfection de la voirie de 2017 et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$*, tel que présenté;

Ce règlement sera inséré au livre des règlements de la Ville de Malartic;

Adoptée.

- 2.0.- MAIRIE

- 3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

- 3.1.- Délégation des signataires : Ententes de prêt de service MRC de La Vallée-de-l'Or

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, les ententes de prêt de service avec la MRC de La Vallée-de-l'Or en apportant les modifications recommandées par le directeur général;

Adoptée.

- 4.0.- TRÉSORERIE

- 4.1.- Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois : Protocole d'entente avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois concernant l'utilisation commune des locaux et équipements à des fins communautaires, culturelles, sportives et de loisirs – 73 679,43 \$

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE PAYER la somme de 73 679,43 \$ selon l'annexe 4 amendée le 14 juillet 2016 relativement au Protocole d'entente avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois concernant l'utilisation commune des locaux et équipements à des fins communautaires, culturelles, sportives et de loisirs;

Adoptée.

- 5.0.- URBANISME

- 5.1.- Délégation de signataires : servitude au 890, rue Jacques-Cartier

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

RÉSOLUTION
2017-04-146

RÉSOLUTION
2017-04-147

RÉSOLUTION
2017-04-148



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, la servitude au regard de la propriété sise au 890, rue Jacques-Cartier;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2017-04-149

5.2.- Conformité municipale du Stade Osisko

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et de l'environnement est d'avis favorable à l'émission de ce certificat de conformité;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le greffier ou la greffière adjointe à émettre un certificat de conformité réglementaire attestant que l'accès pour le Stade Osisko construit sur le lot portant le numéro 4 429 347 du cadastre du Québec ne contrevient à aucun règlement municipal;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2017-04-150

5.3.- Demande de conformité : Mine Canadian Malartic – Sentiers VHR et motoneiges

CONSIDÉRANT QUE la relocalisation par la société Mine Canadian Malartic, des sentiers de véhicules hors route (VHR) et de motoneiges, tel qu'il appert du plan ci-joint, respecte la réglementation municipale en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et de l'environnement est d'avis favorable à l'émission de ce certificat de conformité;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le greffier ou la greffière adjointe à émettre un certificat de conformité réglementaire attestant que la relocalisation par la société Mine Canadian Malartic, des sentiers de véhicules hors route (VHR) et de motoneiges tel qu'il appert du plan ci-joint, ne contrevient à aucun règlement municipal;

Adoptée.

6.0. - RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS

7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES

RÉSOLUTION
2017-04-151

7.1.- Horaire de la Bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque municipale fête son 50^e anniversaire en 2017;

CONSIDÉRANT QUE pour l'occasion, la Ville de Malartic souhaite donner un maximum d'accès à la bibliothèque pendant la période



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

estivale;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ÉTABLIR les heures d'ouverture de la Bibliothèque municipale
comme suit :

Lundi : 12 h à 20 h;
Mardi : 12 h à 20 h;
Mercredi : Fermée;
Jeudi : 10 h à 18 h;
Vendredi : 10 h à 18 h;
Samedi : 10 h à 14 h 30;
Dimanche : Fermée.

Adoptée.

RÉSOLUTION
2017-04-152

7.2.- **Délégation de signataires : Protocole d'entente pour l'entretien et l'utilisation du terrain de baseball Gaston Mac Donald avec l'Association du Baseball mineur de Malartic**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, le protocole d'entente pour l'entretien et l'utilisation du terrain de baseball Gaston Mac Donald avec l'Association du Baseball mineur de Malartic;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2017-04-153

7.3.- **Délégation de signataires : Entente de soutien financier avec le Festival Western de Malartic**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'entente de soutien financier avec le Festival Western de Malartic;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2017-04-154

7.4.- **Délégation de signataires : Entente de soutien financier avec le Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Malartic, l'entente de soutien financier avec le Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est;



No de résolution
ou annulation

RÉSOLUTION
2017-04-155

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

Adoptée.

7.5.- Délégation de signataires : Entente de soutien financier avec le Comptoir alimentaire de Malartic.

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Malartic, l'entente de soutien financier avec le Comptoir alimentaire de Malartic;

Adoptée.

8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

8.1.- Norinfra inc. : Élimination des fossés au Développement résidentiel des Explorateurs – plans, échéancier et estimation

CONSIDÉRANT QUE la Ville dispose d'un solde résiduaire de 255 518,17 \$ au 31 décembre 2016 au regard du *Règlement no 788*;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de compléter ce projet de développement résidentiel dans le respect du financement autorisé;

CONSIDÉRANT QUE la société d'ingénierie Norinfra inc. a déposé des plans, un échéancier et une estimation pour la complétion de ce projet résidentiel;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPROUVER les plans soumis pour l'élimination des fossés au Développement résidentiel des Explorateurs, tels que présentés par Norinfra inc.;

Adoptée.

9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

11.1.- Membres de l'exécutif régional de la section locale 3057 d'Unifor : randonnée en moto au profit de l'Aile Brisée de Malartic – 27 mai 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres de l'exécutif de la section locale 3057 d'Unifor organisent une randonnée en moto le 27 mai prochain, d'Amos à Malartic afin de recueillir des dons au profit de l'organisme L'Aile Brisée de Malartic, maison venant en aide aux familles de personnes handicapées;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

RÉSOLUTION
2017-04-157



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RÉFÉRER au *Comité d'évaluation du Programme d'aide financière et de soutien aux organismes* selon la *Politique de reconnaissance des organismes de Malartic*.

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2017-04-158**

11.2.- Club Optimiste de Malartic : Parade sécurité sur roues – 27 mai 2017

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a reçu une demande du Club Optimiste de Malartic afin de faire une parade le 27 mai 2017, à partir de 9 h, selon le parcours présenté et joint à la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'article 8.2 du *Règlement numéro 806 concernant les nuisances dans les limites de la Ville de Malartic*, il appartient au Service de l'urbanisme et de l'environnement d'examiner la demande et d'émettre un permis pour l'utilisation du parcours empruntant le réseau routier local de la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se dit favorable à la présente demande en tout respect avec les autorités compétentes pour délivrer lesdits permis requis;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCUEILLIR favorablement la demande déposée par le Club Optimiste de Malartic afin de faire une parade le 27 mai 2017, à partir de 9 h, selon le parcours présenté et joint à la présente résolution;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2017-04-159**

11.3.- Place des Argousiers : taxes municipales et scolaires 2016

CONSIDÉRANT QU'une entente de partenariat est intervenue le 22 février 2013 entre la Ville de Malartic et l'OBNL Place des Argousiers;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente prévoit spécifiquement ce qui suit :

- "2. La Ville accepte d'octroyer une subvention à Place des Argousiers équivalente au montant des taxes foncières municipales et scolaires, et ce, annuellement;
3. Place des Argousiers doit payer ses taxes foncières municipales et scolaires à même cette subvention reçue;
4. La Ville cessera de verser cette subvention dès que Place des Argousiers sera capable de payer ses taxes foncières municipales et scolaires elle-même."

CONSIDÉRANT QUE le trésorier adjoint doit recevoir les états financiers de Place des Argousiers au 31 décembre 2016 avant de recommander au conseil de ville une aide financière équivalente au paiement des taxes foncières municipales et scolaires pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT QUE Place des Argousiers anticipe des résultats déficitaires pour l'année 2016;



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite que cet établissement demeure en opération pour le bien-être de sa population;

CONSIDÉRANT QUE l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. 47.1) permet à une municipalité d'accorder une aide pour des initiatives afin d'améliorer le bien-être de la population;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCORDER une aide financière ne dépassant pas 46 000 \$ à l'organisme Place des Argousiers pour le remboursement des taxes foncières municipales et scolaires 2016, et ce, conditionnel à la réception et l'étude des états financiers vérifiés au 31 décembre 2016;

D'AUTORISER le trésorier adjoint à radier les intérêts et pénalités pour les taxes foncières municipales de 2016 pour le matricule portant le numéro 8434 25 7370;

D'AUTORISER le trésorier adjoint à payer les taxes foncières scolaires, plus les intérêts et pénalités, le cas échéant, pour l'année 2016-2017 pour le matricule portant le numéro 8434 25 7370;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2017-04-160

11.4.- Appui à la Maison de la Famille de Malartic dans le cadre du Programme de soutien aux projets en milieu rural

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Famille de Malartic demande à la Ville de les appuyer dans leurs demandes d'aide financière, dans le cadre du *Programme de soutien aux projets en milieu rural* de la MRC de La Vallée-de-l'Or, pour leurs projets se nommant « Matériel pour récupération des encombrants à l'écocentre de Malartic » et « Relevailles »;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic est en faveur de ces deux demandes;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPUYER la Maison de la Famille de Malartic dans leurs demandes d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien aux projets en milieu rural* de la MRC de La Vallée-de-l'Or, pour leurs projets « Matériel pour récupération des encombrants à l'écocentre de Malartic » et « Relevailles »;

Adoptée.

11.5.- Hommage aux bénévoles : 13 mai 2017

Dépôt du document à titre d'information.

RÉSOLUTION
2017-04-161

11.6.- Aide financière à la Fabrique St-Martin-de-Tours : 6 000 \$

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Fêtes du 75^e de Malartic a obtenu



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

un surplus dans le cadre de ses activités à la réception et l'étude des états financiers au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de verser une somme de 6 000 \$ à la Fabrique St-Martin-de-Tours à même les surplus accumulés par le Comité des Fêtes du 75^e de Malartic pour leur projet d'accessibilité et aménagement au sous-sol de l'Église St-Martin-de-Tours pour personnes à mobilité réduite;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'OCTROYER la somme de 6 000 \$ à la Fabrique St-Martin-de-Tours à même les surplus accumulés par le Comité des Fêtes du 75^e de Malartic;

Adoptée.

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

13.0. CORRESPONDANCE

13.1.- Semaine nationale du don d'organes et de tissus : 23 au 29 avril 2017

Correspondance a été déposée au conseil.

13.2.- Remerciements : Cercle des Fermières de Malartic

Correspondance a été déposée au conseil.

13.3.- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie : 17 mai 2017

Correspondance a été déposée au conseil.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont toutes été répondues.

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 14

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance.

Adoptée.

MARTIN FERRON
MAIRE

Me GÉRALD LAPRISE
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
GREFFIER ET TRÉSORIER
ADJOINT

RÉSOLUTION
2017-04-162